

Le reconfinement prolongé au-delà du 01/12, 1600 nouveaux référents étudiants (J. Castex)

Paris - Publié le jeudi 12 novembre 2020 à 20 h 29 - Actualité n° 199283

« Dans les prochains jours, sur proposition de la ministre en charge des universités [Frédérique Vidal], chacune des 800 cités universitaires de France va disposer de deux référents étudiants qui viendront renforcer le travail des services des Crous, notamment pour accompagner les étudiants de première année et les étudiants les plus en difficulté », annonce [Jean Castex](#), Premier ministre, le 12/11/2020.

« Ce sont près de 1600 emplois étudiants qui seront ainsi créés sur les mois de novembre, décembre et janvier, dans un contexte où l'emploi étudiant s'est par ailleurs raréfié. »

Le Premier ministre souligne que le Gouvernement est « particulièrement attentif à la situation d'isolement des plus jeunes de nos concitoyens, et en particulier des étudiants, dont les établissements n'assurent plus leurs enseignements, sauf exception, qu'en distanciel ».

« Plus généralement, nous veillons au déploiement du plan "1 jeune - 1 solution", qui mobilise une part importante des crédits du plan de relance », indique-t-il.

Jean Castex s'exprime à l'occasion d'un point sur la situation sanitaire dans le cadre du reconfinement, et annonce en outre que « le 01/12, les règles de déplacement, l'attestation obligatoire ne changeront pas par rapport à la situation actuelle ».

« À ce jour, la seule chose qui pourrait changer, si les conditions sanitaires se confirment, si les protocoles sanitaires aboutissent, c'est que les commerces, que nous avons fermés pendant le confinement, pourraient rouvrir ».

D'ici là, « nous avons décidé ce matin de maintenir inchangées, au moins pour les 15 prochains jours, les règles du confinement ». Et de souligner que l'objectif est de « passer des fêtes de fin d'année dans la sérénité ».

Des règles sanitaires adaptées dans les lycées

Jean Castex ajoute que le Gouvernement a, « dans un cadre concerté avec la communauté éducative, adapté les règles dans les lycées, afin d'y accroître le respect de la sécurité sanitaire ».

Depuis le 02/11, le protocole sanitaire a ainsi été « durci » dans les établissements scolaires, notamment pour limiter les brassages, précise Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Toutefois, « dans les lycées, la limitation du brassage des élèves est plus complexe à organiser, d'une part du fait de la taille des établissements, et d'autre part du fait des déplacements plus nombreux des élèves. La structure du groupe classe est beaucoup moins établie qu'en primaire ou au collège, et en plus, l'âge des élèves et leur mode de vie rendent cette population plus sensible au risque sanitaire. »

« Lycées : plus complexe de limiter le brassage des élèves »

« C'est pourquoi nous avons prévu, depuis la semaine dernière, une souplesse pour les lycées, de façon à ce que, dans un cadre national bien défini, il puisse y avoir des adaptations locales correspondant à leur réalité. (...) Ce cadrage précise que, dans la mesure où un lycée peut encore le faire, c'est le cas par exemple de lycées où il y a peu d'élèves, bien sûr, la présence à 100 % des élèves reste souhaitable.

Mais dès lors qu'il n'est pas possible, pour un établissement, d'assurer les conditions sanitaires requises lorsque tous les élèves sont présents, des solutions hybrides sont proposées. J'ai toutefois demandé qu'au minimum 50 % du temps scolaire de l'élève se déroule dans le lycée, d'ici à la fin de l'année civile, afin de garantir le maintien d'un lien fort avec la classe. »

1,2 million de tests antigéniques pour les personnels de l'éducation

Par ailleurs, « à partir de la semaine prochaine », des tests antigéniques seront déployés dans les établissements scolaires, « à destination de l'ensemble du personnel », indique Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé.

« Nos personnels sont prioritaires pour l'accès aux tests PCR »

« Il y aura plus de dépistage des personnels travaillant dans nos écoles et nos établissements scolaires. Dans les prochaines heures, une instruction interministérielle sera envoyée à toutes les académies et à toutes les ARS. Elle rappelle que

nos personnels sont prioritaires pour l'accès aux tests PCR. Elle permet aussi le déploiement de près 1,2 millions de tests antigéniques, qui seront mis à disposition des établissements scolaires, avec des personnels de santé venus des administrations de santé comme de l'éducation nationale. »

Candidat-vaccin de Pfizer : une annonce « préliminaire »

Les laboratoires Pfizer et BioNTech ont annoncé, le 09/11/2020, avoir développé un candidat-vaccin contre la Covid-19 efficace à 90 %. Toutefois, il s'agit d'une « *annonce préliminaire* », et « *ce n'est pas terminé* », souligne Olivier Véran.

L'étude en population générale menée par ces laboratoires « *est parlante, mais nous n'avons pas encore eu accès à toutes les données scientifiques* ». « *Il faut ensuite que la FDA, côté États-Unis, et l'Agence européenne du médicament puissent avoir connaissance de toutes les données scientifiques pour statuer et déterminer si oui ou non [ils accorderont] une autorisation de mise sur le marché, c'est-à-dire si on peut commencer une campagne de vaccination.* »

Et d'ajouter que « *d'autres laboratoires sont aussi sur le point de faire des annonces sur l'avancée de leurs travaux* ».

Jean Castex



Date de naissance : 25/06/1965

Parcours	Depuis	Jusqu'à
Premier Ministre - Hôtel de Matignon Premier Ministre	Juillet 2020	Aujourd'hui
Cabinet du Premier Ministre - Hôtel de Matignon Chargé de coordonner la sortie progressive du confinement	Avril 2020	Juillet 2020
Agence nationale du Sport Président	Avril 2019	Juillet 2020
DIGES Délégué interministériel aux grands événements sportifs	Janvier 2018	Juillet 2020
Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 Délégué interministériel	Septembre 2017	Juillet 2020
Conseil départemental des Pyrénées-Orientales Conseiller départemental	2015	Juillet 2020
Prades (Pyrénées-Orientales) Maire (UMP)	Mars 2008	Juillet 2020
Conseil régional du Languedoc-Roussillon Conseiller régional	2010	2015
Présidence de la République (Chef de l'État : Nicolas Sarkozy) Secrétaire général-adjoint	Février 2011	Mai 2012
Présidence de la République (Chef de l'État : Nicolas Sarkozy) Conseiller (pour les affaires sociales)	Novembre 2010	Février 2011
Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité (Ministre : Xavier Bertrand) Directeur de cabinet	Juin 2007	2008
Ministère de la Santé (Ministre : Xavier Bertrand) Directeur de cabinet	Septembre 2006	Mars 2007
Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (actuelle DGOS) Directeur	2004	2006
Université Robert Schuman – Strasbourg 3 Professeur associé	2002	2005
ENA Maître de conférence de finances publiques	2002	2005

Fiche n° 39889, créée le 03/07/20 à 12:19 - MàJ le 03/08/20 à 16:05

Chambre régionale des comptes d' Alsace Président	2001	2004
Préfecture du Vaucluse Secrétaire général et sous-préfet chargé de la politique de la ville	1999	2001
Conseil départemental du Var Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales du Var	1996	1999
ENA Membre du jury du concours d'entrée	Septembre 1995	Décembre 1995
Cour des comptes Secrétaire du comité de liaison entre la Cour des comptes et les Chambres régionales des comptes	Mars 1993	Avril 1995
Établissement & diplôme	Année(s)	
Ecole nationale d'administration Élève dans la promotion Victor Hugo	1991	1991
Institut d'études politiques de Paris Diplômé	1986	1986

© News Tank 2020 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »